



# Rapport annuel

## **2004 - 2005**



**Rubis d'automne**  
Oeuvre d'Alexandre Mauffette, artiste autiste



# Rapport annuel

## **2004 - 2005**



Rubis d'automne, aquarelle d'Alexandre Maufette, artiste autiste de la Montégérie. Oeuvre «Coup de coeur» de l'exposition L'Art de s'épanouir, tenue à Beloeil en mars 2005. Cette oeuvre a été choisie pour illustrer la carte postale qui a fait l'objet d'un envoi massif à la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la réadaptation, Mme Margaret F. Delisle, dans le cadre du mois de l'autisme.



## Table des matières

---

<b>Les membres du conseil d'administration</b> .....	6
<b>Le mot de la présidente</b> .....	7
<b>La planification stratégique</b> .....	8
<b>La défense des droits</b> .....	10
<b>La concertation et le partenariat</b> .....	12
<b>Un membrariat diversifié</b> .....	14
<b>La vie associative</b> .....	15
Accueil et référence .....	15
Formation : première tournée à l'échelle du Québec .....	16
Centre de documentation .....	19
Site WEB .....	20
Médias .....	21
<b>Nos principaux bailleurs de fonds</b> .....	22
<b>Nos remerciements</b> .....	22
<b>Les employées de la Fédération</b> .....	23





---

## Membres du conseil d'administration pour l'année 2004-2005

**Madame Ginette Côté - présidente**

Région 03 - Québec

**Madame Lucille Bargiel - vice-présidente**

Région 16 - Montérégie

**Madame Bianca Côté - secrétaire-trésorière**

Région 05 - Estrie

**Madame Doris Dubé - administratrice**

Région 08 - Abitibi Témiscamingue

**Monsieur Michel Francoeur - administrateur**

Région 04 - Mauricie

**Monsieur Robert Thivierge - administrateur**

Région 10 - Côte-Nord

**Monsieur Georges Huard - invité permanent**

Région 06 - Montréal





## Mot de la présidente

---

La dernière année de la Fédération s'est placée sous le signe de la continuité et de la consolidation de son rôle à l'égard de la transformation entreprise au cours des années précédentes.

Continuité parce qu'il fallait poursuivre le travail amorcé en 2003 par le bilan organisationnel. Continuité aussi parce que, parallèlement, la Fédération se devait de rester présente et active auprès de ses membres, de ses partenaires, de ses bailleurs de fonds. Continuité encore parce qu'il fallait mener à terme des projets entrepris au cours des mois précédents. Continuité enfin parce que l'implantation du Plan d'action national exige que la Fédération assure une représentation vigilante auprès du ministère.

Consolidation parce que la transformation de Société québécoise de l'autisme à Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement n'est pas qu'une simple question de terminologie : cette décision engageait la Fédération à revoir l'ensemble de ses façons de faire et tout particulièrement à l'égard de ses membres. La Fédération avait à établir des bases solides pour compléter le mouvement et exercer un véritable rôle fédératif. Tout en poursuivant le processus de planification stratégique, elle a donc réalisé, tout au long de cette année, des actions concrètes répondant aux demandes des associations régionales entre autres au plan de la formation.

Avant de vous présenter les faits saillants de cette dernière année, permettez-moi de vous rendre compte des actes des administrateurs.

La Fédération est gouvernée par un conseil d'administration de six personnes comptant des représentants des régions de Québec, de la Montérégie, de la Mauricie, de l'Estrie, de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue et un invité permanent, M. Georges Huard, un adulte autiste Asperger.

Ce conseil d'administration a tenu cinq réunions régulières dans l'année et neuf rencontres de travail portant notamment sur les statuts et règlement, sur la gouvernance, sur l'avancement des travaux de la planification stratégique, sur l'Offre de services spécialisés des CRDI, en plus de deux rencontres de travail de deux jours dans la poursuite de l'exercice de planification stratégique.

Avec ardeur et conviction, les membres du conseil d'administration et la directrice générale ont tenté de relever un défi majeur qui consistait à investir temps et énergie à la planification stratégique tout en réalisant les activités présentées tout au long du rapport 2004-2005.

Continuité et consolidation seront encore au cœur de nos préoccupations l'an prochain pour assurer par la pérennité de la Fédération.

Ginette Côté, présidente





## La planification stratégique

La démarche de planification stratégique qui déterminera les orientations de la Fédération pour les années à venir s'est poursuivie tout au long de cette année. Ayant entamé le processus de transformation d'association à fédération depuis un peu plus de trois ans, nous nous devons de donner un nouveau souffle aux efforts de consolidation. Par conséquent les administrateurs se sont penchés sur la mission, la vision et les valeurs, sur les produits et services, sur les stratégies de financement et sur la structure organisationnelle, y associant à plusieurs occasions les associations régionales et d'autres partenaires.

Ainsi en novembre 2004, une formation sur **La gouvernance stratégique**, à laquelle ont été conviées les associations régionales, a permis de revoir les rôles et responsabilités des administrateurs et des dirigeants. Les administrateurs ont ensuite participé à des séances de travail qui se sont révélées très enrichissantes :

- Un exercice d'analyse des pratiques de fonctionnement du conseil d'administration ;
- Deux sessions d'orientation pour définir la mission, la vision et les valeurs, l'un en novembre, l'autre en mars ;
- Une session de travail pour revoir les statuts et règlements ;
- Une session de travail pour définir le code d'éthique.

Le conseil d'administration adoptait par la suite les énoncés suivants :

### Mission

« Mobiliser tous les acteurs concernés afin de promouvoir le bien-être des personnes, sensibiliser et informer la population sur l'autisme et les autres troubles envahissants du développement (TED) ainsi que sur la situation des familles, et contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ».

Par cet énoncé de mission la Fédération affirme clairement qu'elle entend poser tout geste et action afin d'apporter un réel soutien aux acteurs concernés. Cet apport passe par la mise en place de stratégies permettant à ces acteurs de se mobiliser et se rassembler autour d'objectifs communs.

### Vision

Une vision d'entreprise guide et inspire dans l'accomplissement du travail à réaliser. La vision agit aussi comme point de référence lorsque l'on veut mesurer le progrès de l'organisation. En somme, une vision claire aide à se projeter dans l'avenir souhaité. Dans cet esprit, le conseil d'administration retient la vision d'entreprise suivante : « La Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement (FQATED) est la référence en autisme et en troubles envahissants du développement ».

Par cette déclaration, la Fédération fait en sorte de développer un leadership mobilisateur auprès des personnes, groupes et organismes ayant un intérêt pour l'autisme et les autres TED et ce, tant au niveau du Québec que pour l'ensemble de la francophonie. Elle entend ainsi, encourager la recherche et le développement, initier des partenariats efficaces et jouer un rôle déterminant auprès des décideurs quant aux orientations, politiques et actions concrètes touchant les acteurs concernés par cette problématique.







# La planification stratégique

## Valeurs organisationnelles

La vision de notre Fédération se concrétise par des valeurs qui nous guident au quotidien. Tant les membres, les administrateurs, la direction générale que les employés adhèrent à ces valeurs qui sont notre référence dans la prise de décisions quotidiennes et dans la façon de se comporter au sein de notre organisme.

Le partage de ces valeurs permet à la Fédération de développer le sentiment d'appartenance à un ensemble cohérent, qui nous ressemble et qui nous interpelle dans nos convictions profondes. Ces valeurs nous permettent de développer cette culture organisationnelle qui nous distingue de tout autre organisme. Cet ensemble intégré de manières d'être, de penser et d'agir constitue notre identité.

**Respect** : À la Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement, nous accordons beaucoup d'importance au respect de la personne au-delà des croyances et des convictions. Nous valorisons notamment, les efforts visant à vaincre les apparences et à découvrir la valeur d'être d'un individu ou d'une situation, tant celles des membres de la Fédération, des parents, des personnes vivant une problématique liée à notre raison d'être, que celles du personnel, des partenaires et des bénévoles.

**Équité** : Par l'équité, nous valorisons l'accessibilité à des services de qualité en fonction de la personne. À la Fédération, cette valeur se concrétise par notre souci d'offrir à nos associations régionales en autisme, une prestation de services qui tient compte de leur réalité. La recherche de l'équité est une préoccupation qui se manifeste à travers notre interrelation avec les membres et nos actions auprès des différentes instances et organismes.

**Transparence et Intégrité** : La transparence et l'intégrité nous guident dans nos façons d'être et de faire. Elles impliquent un souci constant d'administrer, de gérer, de décider en livrant toute information relative à nos choix et à nos décisions. L'intégrité implique le respect de notre code de valeurs morales et la liberté de remettre en question les idées conventionnelles. Elle implique aussi d'être libre de toute influence de tierces parties.

**Solidarité** : C'est par notre solidarité que notre Fédération prend vie et développe les forces vives requises afin de mener à bien sa mission. Elle se traduit par la mise en commun de toutes les ressources, les expériences et les expertises disponibles afin de réaliser nos objectifs.

L'organisation des rencontres avec des groupes témoins, la réalisation de nombreuses entrevues ainsi que l'analyse de différents documents par la firme **Mozaïque communication marketing** a permis d'effectuer une analyse 360 degrés. Toutes les associations régionales ont pu participer à ces échanges ainsi qu'un échantillonnage des autres membres de notre organisme et différents partenaires. Cette cueillette d'information exceptionnelle a servi de base aux orientations de notre Planification stratégique et orientera nos actions au cours des années à venir. Plus de cinquante personnes ont participé à la démarche représentant une centaine d'heures d'entrevues.





## La défense des droits

---

Tel que prévu au plan de travail 2004-2005, nous avons réalisé un bilan non exhaustif relativement à l'implantation des services prévue à l'an un du Plan d'action national en autisme. Quatorze des quinze associations régionales ont répondu à notre sondage téléphonique.

### Nos constats :

- L'accent mis par l'ensemble des dispensateurs de services sur le programme d'intervention comportementale intensive ;
- offre de service ICI différente selon les régions : plusieurs « méthodes » pouvant être utilisées ( programme parfois offert dans un centre à la petite enfance ) ;
- nombre d'heures variable, rarement à vingt heures / semaine et souvent amputé pour toutes sortes de raisons ;
- liste d'attente dans la moitié des cas ;
- formation inégale des intervenants ;
- parents peu écoutés.

Parmi les autres priorités prévues au Plan d'action national en autisme soit les services de soutien à la famille, la clientèle d'âge scolaire et les services aux adultes : dans la majorité des cas, aucun changement significatif n'était mentionné.

C'est pour faire suite à ce bilan que la Fédération invitait le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à faire le point sur la mise en œuvre des priorités gouvernementales à l'occasion de son assemblée générale annuelle de juin 2004. Ainsi, madame Diane Bégin, cheffe du Service des personnes handicapées, est venue présenter les premiers résultats, soulignant entre autres les gains au niveau de la récurrence des investissements (30 M\$ pour 2004-05) et la préoccupation du développement de l'expertise avec la mise en place récente de deux programmes de formation universitaire. La rencontre a également permis d'échanger sur les préoccupations des associations et sur la nécessité de maintenir un lien formel entre le Ministère et la Fédération.







## La défense des droits

Pour s'assurer d'une attention constante et favoriser une collaboration efficace, la Fédération a poursuivi ses rencontres trimestrielles avec le MSSS où, notamment, il a été question :

- Du projet ministériel de réseau national d'expertise et de la création d'un comité aviseur pour l'implantation du Plan d'action national ;
- d'une démarche résidentielle nationale ;
- du guide des pratiques médicales ;
- de l'implantation des services en TED ;
- de l'urgence de répondre aux besoins des adultes ;
- des problématiques rencontrées dans les milieux scolaires ;
- de la situation des familles en attente de services ;
- de l'importance d'évaluer les programmes de formation selon des critères nationaux.

**La question résidentielle** a suscité beaucoup d'intérêt puisqu'elle fait partie de nos attentes depuis de nombreuses années en raison des vives inquiétudes des parents quant à l'avenir de leurs enfants. Les associations régionales ont donc été sollicitées dans le cadre d'une démarche du ministère de la Santé et des Services sociaux qui visait à élaborer une stratégie nationale en vue d'assurer aux adultes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement l'accès à un véritable chez soi en milieu naturel. Des parents et des adultes présentant un TED des régions du Saguenay, de la Montérégie, des Laurentides, de Québec et de Chaudière-Appalaches ont participé aux entrevues. Il s'agissait d'explorer et d'expérimenter des modèles novateurs de services en matière d'accès à un véritable chez soi. En cours d'exercice, le ministère a dû revoir sa démarche en constatant que pour les personnes TED et pour les personnes présentant des besoins d'encadrement élevés, il faudrait penser à de nouveaux modèles.

En collaboration avec le ministère, des démarches ont été réalisées auprès de la Régie des rentes du Québec relativement à la difficulté pour certaines familles d'obtenir l'allocation pour enfants handicapés. Pour souligner le mois de l'autisme, la Fédération a repris une initiative de Trait d'union Outaouais pour l'étendre à toutes nos associations en leur proposant une carte postale représentant une œuvre d'Alexandre Mauffette, artiste autiste\*. L'objectif était de faire parvenir à la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et de la Réadaptation, Mme Margaret F. Delisle, le maximum de cartes postales détaillant les besoins identifiés par les familles. Le résultat : un envoi massif de près de 2000 cartes.

\* L'oeuvre de la page couverture.





## La concertation et le partenariat

### Planification stratégique

L'exercice de planification stratégique a permis à la Fédération de constater la valeur des liens qui l'unissent à ses partenaires, d'abord par la qualité de leur participation, ensuite par leur ouverture et leur enthousiasme à participer activement à la démarche de transformation. Il a également permis d'envisager de nouveaux partenariats.

### Société canadienne de l'autisme

La Fédération a continué les échanges d'information et le travail de collaboration avec la Société canadienne de l'autisme (SCA). Mettant de l'avant un nouveau mode de fonctionnement, l'SCA a invité toutes les associations provinciales à proposer la candidature d'une personne autiste pour siéger sur son conseil d'administration. À notre grand plaisir, la candidate québécoise, madame Brigitte Harrisson, a été choisie permettant ainsi un partenariat encore plus étroit avec le Québec.

### COPHAN

Le partenariat avec la Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées s'est poursuivi et a été d'autant plus apprécié dans le contexte actuel de grands changements, la COPHAN nous transmettant régulièrement de l'information pertinente.

En participant au comité éducation de la COPHAN, la Fédération y porte ses préoccupations à l'égard des services éducatifs. Mme Lucille Bargiel, représentante de la Fédération a ainsi eu l'occasion, au cours de la dernière année, de participer à des rencontres avec des acteurs importants du domaine scolaire, dont monsieur Robert Bisailon, au sujet de la politique d'adaptation scolaire et des possibilités qu'elle accorde aux élèves handicapés ou en difficulté.

Le comité éducation a aussi rencontré deux représentants de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, avec qui ont été abordés les sujets suivants :

- Rapport de la vérificatrice générale ;
- Mesures d'accommodement ;
- Obligation d'intégration en services de garde ;
- Portée de l'article 40 de la Charte pour l'intégration scolaire ;
- Recul constaté suite à l'article 235 ;
- Fréquentation scolaire jusqu'à 21 des élèves ayant un diagnostic de déficience légère.





## La concertation et le partenariat

La Commission informait de son côté les membres du comité de la possibilité de recourir à ses services pour accompagner un parent dans ses démarches auprès de la commission scolaire ainsi que de la formation offerte aux comités EHDAA.

Et enfin, une rencontre a eu lieu avec madame Liette Picard, du ministère de l'Éducation, et monsieur Chabot, représentant du ministre Fournier, à qui les membres du comité ont fait part de leurs observations quant à la situation de l'intégration scolaire et des services aux élèves à risques (problèmes de définition, absence de spécialistes, etc.).

Dans le cadre de sa participation au comité éducation, la Fédération a pu se pencher sur des avis, lettres, articles émis par la Confédération sur des questions relatives au dossier scolaire et prendre connaissance de nombreux documents dont les suivants :

- Règles de sanction des études ;
- Régimes pédagogiques pour les divers niveaux, du préscolaire à la formation professionnelle ;
- Règlement modifiant les régimes pédagogiques, du préscolaire à la formation générale des adultes ;
- Document de travail sur l'harmonisation PI / PSI.

### Autres partenaires

Toujours dans le but de desservir adéquatement la communauté de l'autisme, des collaborations ont permis de belles réalisations telles que l'organisation de conférences, les formations, la distribution d'outils d'information, la présentation de projets. Parmi nos partenaires :

Autisme Alsace	Distribution de publications
L'Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec	Conférence de Carol Westby
Le Service régional de soutien et d'expertise pour les élèves ayant un T.E.D.	Conférence de Carol Westby
Le Service à l'intention des élèves présentant une difficulté ou une déficience langagière TED sans frontières	Conférence de Carol Westby Échanges de services et collaboration
L'Université du Québec à Trois-Rivières	Formations
L'Université du Québec à Montréal	Collaboration
L'Université du Québec à Rimouski	Projet fratrie
Office des personnes handicapées du Québec	Réseautage
Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle	Consultation et réseautage





## Un membrariat diversifié

Pendant l'année 2004-2005, la Fédération accroissait son membrariat de seize nouveaux organismes. Le noyau initial formé des associations régionales d'autisme s'est enrichi de nouvelles associations de parents, de centres à la petite enfance, d'organismes de répit, de centres de réadaptation en déficience intellectuelle, de commissions scolaires, d'écoles, de milieux hospitaliers et d'organismes privés.

Le lien avec nos membres a été assuré en grande partie par la publication de six numéros du bulletin de liaison INFO-MEMBRES. La chronique « Des nouvelles des membres » a renseigné nos partenaires sur les différents projets et activités en région. Les principaux thèmes abordés au cours de la dernière année :

- Les différents changements dans le réseau ;
- La réorganisation de l'OPHQ ;
- Les nouveaux programmes de formation universitaire ;
- La politique d'action communautaire ;
- Le Plan d'action nationale en autisme ;
- Les changements à la Régie des rentes du Québec ;
- Le plan d'action national en matière d'action communautaire ;
- L'allocation pour enfants handicapés, les réseaux locaux de services ;
- Le projet de loi 83 (Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux).

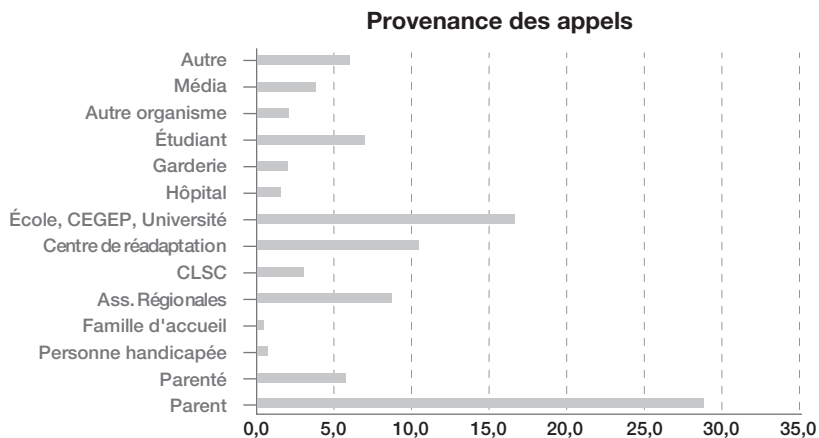




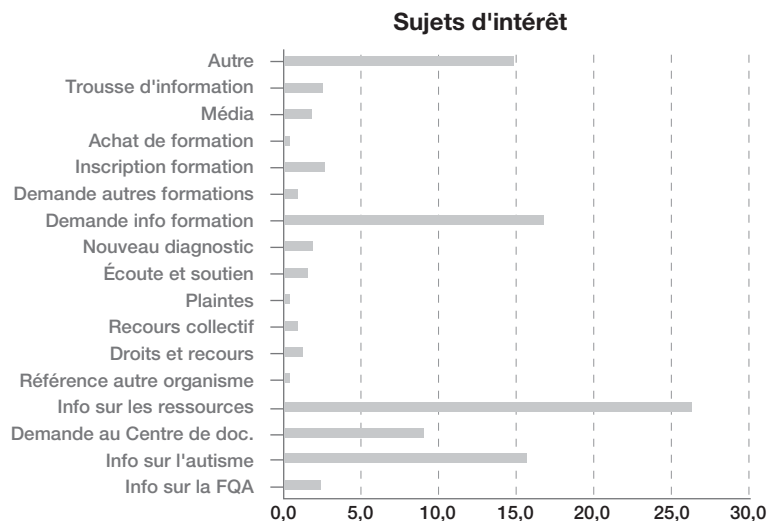
# La vie associative

## Accueil et référence

En 2004-2005, la Fédération a reçu 5060 appels



Parmi les quelque 2000 appels dont nous avons noté la provenance, soit une moyenne d'une dizaine par jour en période achalandée, ceux des parents arrivent en plus grand nombre, suivis des milieux d'enseignement et des centres de réadaptation.



Motif des appels : recherche d'information sur les ressources renseignements sur les formations et information sur l'autisme.

Bien que nous ne compilons pas les demandes faites par courrier électronique, celles-ci ne cessent d'augmenter et sont presque aussi nombreuses que les appels téléphoniques.





## La vie associative

### La formation : première tournée à l'échelle du Québec

#### Tournée provinciale de Brigitte Harrisson

Suite à de nombreuses demandes et grâce au soutien financier du Programme de soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome, nous avons organisé une tournée provinciale de formation sur le fonctionnement de l'autisme et l'intervention. Les objectifs étaient d'outiller le personnel (permanents et bénévoles) des associations régionales d'autisme dans le but d'uniformiser les pratiques et de mettre à jour une expertise encore toute nouvelle. Autre objectif, que les partenaires et les intervenants profitent de cette formation et développent leurs compétences pour mieux soutenir les familles.

#### Des résultats fracassants

- Quatorze régions ont profité de la formation ; pour un total de quatre cent soixante participants dont,
  - soixante quinze provenaient des membres du personnel des associations régionales ;
  - deux cent quatre étaient des parents des conseils d'administration et des parents membres des associations ;
  - cent quatre vingt cinq étaient des partenaires provenant des centres de réadaptation en déficience intellectuelle, des écoles, des centres à la petite enfance, des organismes communautaires, des ressources de type familial, des centres hospitaliers, des commissions scolaires, des services de répit, etc ;
- dans tous les cas, la formation a répondu aux attentes des associations ;
- tous, sans exception, se sont dit satisfaits tant par la formation que par la formatrice.

### Projets du Ministère de Santé et des Services sociaux

La Fédération a obtenu une subvention du MSSS afin de développer des outils de formation et d'information, en réponse aux demandes formulées par ses associations régionales.

#### Une deuxième tournée dans toutes les régions

Une deuxième tournée a été organisée à l'automne 2004. Plus de 400 personnes ont assisté à l'Atelier de base en trouble envahissant du développement sur la définition des TED, les étapes du diagnostic, les services disponibles, les méthodes éducatives et les traitements médicaux. L'association régionale devait désigner un parent comme personne ressource apte à parrainer de nouveaux parents, ce qui a été fait. Une série de quatre dépliants a été conçue pour appuyer l'atelier ainsi qu'un document d'information à l'intention des parents multiplicateurs. Évaluation à l'appui, la formation a encore suscité beaucoup de satisfaction.









## La vie associative

---

### FORM-O-PLUS

Toujours dans le souci d'outiller, la Fédération a fait l'acquisition de la trousse FORM-O-PLUS pour chacune des associations régionales. Conçu par la Société d'autisme des Laurentides, cet outil est composé de cinq cassettes vidéo (ou DVD) qui permettent une meilleure compréhension pour une intervention plus adaptée aux troubles envahissants du développement. Ces cassettes vidéo sont aussi disponibles au Centre de documentation.

### Conférences

« **L'enseignement du langage et des comportements adéquats aux enfants et adultes présentant un trouble envahissant du développement** », mai 2004, collaboration avec le Centre d'apprentissage en autisme et déficience intellectuelle Harriet et Abe Gold.

« **Les Difficultés langagières des enfants présentant un trouble envahissant du développement : à la recherche des indices de progression** », février 2005, en collaboration avec le Service régional de soutien et d'expertise pour les élèves ayant un TED, le Service à l'intention des élèves présentant une difficulté ou une déficience langagière et l'Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec. Deux cent seize participants de quatorze régions du Québec et d'une région de l'Ontario, dont 96 % se sont dit satisfaits de la conférence.

### Avec l'Université du Québec à Trois-Rivières

Six formations offertes à cent soixante trois participants :

- Outils de communication fonctionnelle (deux formations) ;
- Habiletés sociales 0-5 ans ;
- Introduction à TEACCH, sensibilisation à TEACCH ;
- Formation en intervention structurée et individualisée selon le modèle TEACCH (deux formations).

### Une première : rencontre exploratoire de tous les intervenants de la formation au Québec

Dans le cadre de sa démarche de planification stratégique, la Fédération a invité tous les interlocuteurs actuels à une rencontre de partage d'information. Y ont assisté des partenaires des associations régionales, de l'OPHQ, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, du MSSS, de l'UQAM, de l'hôpital Rivière-des-Prairies, de l'Association du Québec pour l'intégration sociale, de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle, du GITCO, du Centre d'apprentissage en autisme et déficience intellectuelle Harriet et Abe Gold ainsi que Mme Brigitte Harisson, intervenante sociale. La rencontre s'est conclue sur une volonté partagée de poursuivre le processus afin de définir une offre de formation provinciale intégrée.





## La vie associative

---

### Le centre de documentation

Le centre de documentation a reçu près d'une centaine de visiteurs qui ont emprunté quelque deux cent documents. Les sujets d'intérêt :

- Scénarios sociaux,
- information générale ;
- méthodes éducatives ;
- gestion de l'agressivité.

Nous avons distribué soixante quinze « kits d'information » : une soixantaine portant sur l'autisme, les autres sur le syndrome d'Asperger.

La Fédération a distribué quarante-deux exemplaires du « Guide parental des approches et traitements pour l'autisme et les TED » de Francine Reynaud. De plus, elle a soutenu Brigitte Harrisson, l'auteure du Guide d'intervention « Le syndrome d'Asperger et le milieu scolaire », dans la production et la distribution de son document. Ce guide est devenu un succès de librairie avec des ventes de cinq cent quatre vingt trois exemplaires!

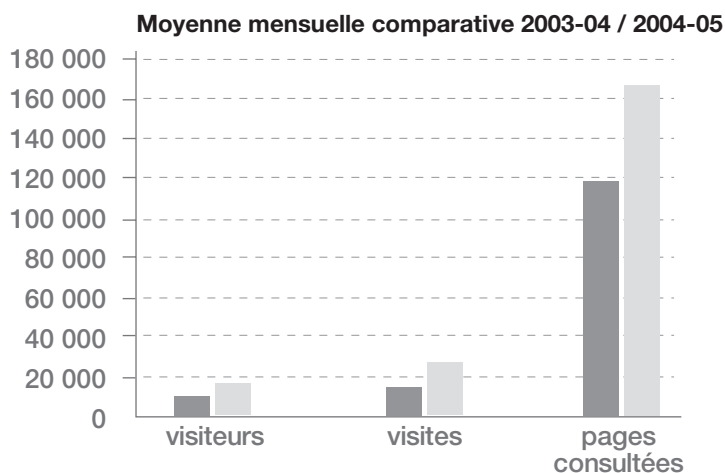




## La vie associative

### Le site WEB

Au cours de la dernière année, les activités du site Internet sont demeurés suspendues, faute de ressources. Malgré cela, la fréquentation du site n'a cessé d'augmenter!



De 10 000 visiteurs différents en 2003-2004, leur nombre est passé à 16 235 en 2004-2005, les visites de 15 500 à 23 277 et les pages consultées de 115 000 à 165 954. Nos visiteurs proviennent de 50 pays. Nous continuons de répondre aux courriels plus de 300 au cours de la dernière année.

Le forum constitue un lieu de partage et de rencontres francophones pour plusieurs centaines de parents et d'intervenants.

Grâce au Programme de soutien aux projets de développement de l'action communautaire autonome, nous avons produit et distribué le premier bottin de ressources régionales en autisme et autres troubles envahissants du développement répertoriant les services disponibles dans toutes les régions du Québec. Sa mise à jour a été assurée dans l'INFO-MEMBRES tout au cours de l'année.





## La vie associative

---

### Les médias

En février 2005, TVA invitait la Fédération à participer à l'émission *Dans la mire*, animée par madame Jocelyne Cazain. La vice-présidente a ainsi participé à cette émission portant sur l'intégration scolaire en compagnie de mesdames Carmen Lahaie (ATEDM) et Diane Bégin (ministère de la Santé et des Services sociaux), ainsi que du Dr Michel Lemay.

Pour sa part, le quotidien *Le Devoir* nous a interpellé pour connaître nos réactions dans le dossier d'une ressource de la Montérégie à qui le MSSS avait refusé du financement. C'est la vice-présidente, Mme Bargiel, qui a été invitée à répondre aux questions de la journaliste et, par la suite, à celles des attachés politiques du Parti québécois et du Parti libéral.

La Fédération a aussi participé à une émission radiophonique dans le cadre de la promotion du spectacle bénéfice de Majoly.

Nous recevons régulièrement des appels des médias sur des questions telles que le taux de prévalence, les services disponibles, les budgets en autisme, la difficulté à obtenir des services et la situation des familles. Pendant l'année, nous avons été interpellé pour participer à des émissions radiophoniques ou télévisées ou encore pour la rédaction d'articles. Radio-Canada, TQS, TVA, le Journal de Montréal, La Presse, CBC et Radio Côte-Nord sont les médias qui ont le plus fréquemment fait appel à nos services.

La Fédération a participé à la réalisation d'une publicité avec les Productions Reid, soit un message de 30 secondes en anglais et en français dont la diffusion est déjà commencée.





---

## Nos principaux bailleurs de fonds

---

Le fonctionnement de la Fédération a été assuré grâce au financement du Secrétariat à l'action communautaire autonome. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a contribué largement aux projets de formation et de création d'outils, Emploi Québec nous a supportés dans notre démarche de planification stratégique et dans un programme de soutien à l'emploi. La Fédération a aussi profité du soutien de généreux donateurs sous forme de dons privés, de dons de compagnie ou de dons In Memoriam.

En septembre 2004, Majoly, auteure, compositrice et interprète a versé une partie des ventes des billets de son spectacle à la Fédération. Ce spectacle était une belle occasion de sensibilisation à l'autisme pour le grand public.

---

## Nos remerciements

---

Un organisme comme le nôtre ne pourrait exister sans l'engagement continu de personnes bénévoles. Les administrateurs du conseil d'administration de la Fédération investissent chaque année des centaines d'heures de travail. Cette année, l'exercice de planification a nécessité beaucoup de temps et un effort supplémentaire que tous ont généreusement fourni pour mener le projet à terme et assurer de nouvelles bases pour la pérennité de la Fédération. Nous leur en sommes particulièrement reconnaissants.

Merci aussi à Monsieur Frédérick Reid, des Publications Reid et à toute son équipe d'avoir gracieusement réalisé la capsule publicitaire de la Fédération.

Merci à Majoly et à toute son équipe pour leur générosité lors du spectacle dédié à la l'autisme.

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré aux comités de la Fédération et qui ont contribué à enrichir les différentes productions.

Merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à notre démarche de planification stratégique.

Enfin, merci au personnel qui ne compte pas son temps pour réaliser les activités de la Fédération.







---

# Les employées de la Fédération au 31 mars 2005

**Marie-Claude Gagnon**  
Chargée de projet, contractuelle

**Jo-Ann Lauzon**  
Directrice générale

**Pétronille Muhawenimana**  
Secrétaire-réceptionniste

Préparé par Jo-Ann Lauzon  
Mai 2005

---

Rapport annuel **2004-2005**





Fédération québécoise de l'autisme  
et des autres troubles envahissants  
du développement

65, rue de Castelnau Ouest  
bureau 104, Montréal  
(Québec) H2R 2W3

Téléphone : (514) 270-7386  
Télécopieur : (514) 270-9261

Courriel : [fqa@contact.net](mailto:fqa@contact.net)  
Site web : [www.autisme.qc.ca](http://www.autisme.qc.ca)

